

## Vie ou survie des circonscriptions ?

L'un de nos collègues, responsable académique de surcroît, a eu, à mon avis, le mérite d'ouvrir récemment le débat sur la disparition, ou non, des circonscriptions du premier degré en s'exprimant sur un site « pédagogique ». Rappelons que notre site syndical est lui aussi ouvert aux échanges et le sujet abordé nécessite sûrement que l'on y réfléchisse collectivement avant de porter un avis concerté : c'est en tout cas le sens de cette contribution.

S'il y a au moins un point sur lequel il sera facile de s'accorder avec l'article cité, c'est sur l'instrumentalisation et la perte de crédibilité entraînée par « les réformes nocives qui se sont succédé, de Robien à Châtel en passant par Darcos » et par les « injonctions du conservatisme politique ». Nous venons de connaître en effet des années plutôt difficiles pour essayer d'éviter de « sacrifier la pédagogie du premier degré » sur l'autel des idéologies : voir à ce sujet la remontée de la consultation sur les programmes 2008.

Pour autant peut-on encore présenter le modèle de la circonscription comme « un lieu stable, avec une secrétaire attitrée, une équipe soudée, un plan d'animation et de formation adapté ». Si globalement, c'est ce que nous avons pu connaître jusqu'à une période relativement récente, est-ce bien le cas aujourd'hui ? Ne devons-nous pas, et de plus en plus, nous substituer aux services défaillants des directions départementales, réaliser dans l'urgence des recrutements divers (chômage oblige), répondre à des enquêtes cumulatives et souvent inutiles (aide personnalisée...), utiliser des logiciels sophistiqués et inadaptés au premier degré...etc.

Comme nous aimerions être encore ces « inspecteurs bienveillants », à la fois « présents sur le terrain et à bonne distance »...pour tout dire : sereins et disponibles !

Cet accroissement de la charge administrative a maintes fois été déjà évoqué (voir le rapport N°2003-034 de l'Inspection Générale de Juin 2003) mais il atteint des sommets inégalés en raison des conséquences directes des plans successifs de la LOLF qui ont rendu exsangues les directions départementales.

Il me semble également qu'une autre évolution aussi importante s'est confortée : la complexité du pilotage de proximité du premier degré. La réforme des rythmes en est un parfait exemple. Avec la meilleure volonté, comment assurer notamment une bonne implication au niveau des projets éducatifs territoriaux, parfois auprès d'une trentaine de communes, et en même temps continuer à répondre aux injonctions de toute nature en s'efforçant de remplir, au mieux, nos missions habituelles ?

Notre collègue voit dans la mise en place des conseils écoles-collèges et l'instauration d'un cycle associant CM1, CM2, 6<sup>ème</sup>, l'annonce possible du rattachement des écoles primaires au collège du secteur.

L'évolution décrite est loin d'être aussi inéluctable et elle mériterait d'être davantage discutée à mon sens : les chefs d'établissement peuvent aussi s'adapter et prendre en compte des réalités différentes de celles qu'ils connaissent habituellement, même si on peut douter, pour eux aussi, de leur disponibilité à être en mesure de pouvoir sérieusement inclure le premier degré dans une entité administrative et surtout pédagogique plus importante que l'EPL actuel.

Mais là n'est pas le problème : une autre évolution est envisageable.

Il faudrait pour cela débattre de la motion d'orientation du congrès de notre syndicat qui, pour la première fois, de manière aussi explicite à ma connaissance, s'est prononcé « en faveur, partout où cela est possible, d'établissements du premier degré ». Cette proposition qui, elle aussi n'est pas nouvelle, est à présent également portée par des syndicats d'enseignants réformistes.

Elle permettrait, entre autre, de nous libérer d'une partie des tâches de gestion qui aujourd'hui envahissent non seulement notre travail quotidien mais également celui des conseillers pédagogiques (plannings, agréments...) et de retrouver « un rôle majeur d'impulsion et de pilotage en relation avec les collectivités locales dans le cadre d'une co-construction des politiques éducatives ».

C'est évidemment une autre piste que celle qui consisterait à vouloir « restaurer les circonscriptions du premier degré » à l'identique, même si, à court terme, compte tenu de l'existant, nous aurons à revendiquer encore pour maintenir des secrétariats, équiper décemment les bureaux...etc : voir à ce sujet la motion corporative.

Mais que notre collègue se rassure : le ministre n'a rien annoncé d'explicite concernant l'une ou l'autre de ces évolutions et, hélas, nous risquons de connaître encore pour quelque temps, une situation inchangée et lentement mais sûrement dégradée.

Le SI-EN ne doit-il pas être un lieu de débat, en incluant sur ces questions y compris, l'avis de nos collègues du second degré afin de porter une ambition partagée pour que l'école du socle ne reste pas effectivement qu'un slogan ?

On peut apprécier les références passées, (le terme de circonscription, rappelons-le, date de 1838 : cf rapport cité). Dans le cadre d'une refondation de l'école et de l'encadrement, il n'est pas interdit d'imaginer un autre projet...

Bernard ACHDDOU  
Membre du Bureau National du SI-EN-UNSA